

**COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 05/2017-2018 concernant la demande de crédit de 3'200'000CHF pour la réalisation d'un bâtiment multifonction.**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°05/2017-2018 relatif au sujet ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 12 juin dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

L'aspect financier de ce bâtiment correspond aujourd'hui aux montants évoqués initialement dans les préavis N°8 et N°14/2016-2017, soit un montant total de 3'000'000CHF TTC +/- 20%.

Les deux préavis susmentionnés évoquaient des montants de 39'420CHF, respectivement 345'000CHF, ce qui représente dans l'état un montant total de 3'584'420CHF, soit les +20% évoqués à l'origine. Il faut ajouter 3% pour divers et imprévus ce qui nous paraît un peu trop optimiste.

Il convient de relever que dans les mêmes préavis, un chauffage unique pour tous les bâtiments avait été prévu. Ceci n'est plus le cas aujourd'hui et qu'il faudra prévoir sans doute des dépenses supplémentaires pour le système à mazout actuel et qualifié comme obsolète.

En ce qui concerne l'exploitation, il faut noter que les charges et intérêts annuels pour le nouveau bâtiment s'élèvent à 45'000CHF plus 4'000CHF pour le maintien de la « Grande Salle », soit 49'000CHF en 2020 contre 21'000CHF actuels.

Les charges vont probablement augmenter compte tenu du fait que le crédit de construction va engendrer des intérêts cette année et en 2019.

Néanmoins, la Commission des finance est d'avis que la Municipalité a élaboré correctement les divers éléments constituant ce projet, et recommande au Conseil Général d'accepter le préavis tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



Marcel Biedermann



Bernard Gehri



Michel Guex



Marcel Miesen

Vich, le 13 Juin 2017